

# CDC HABITAT - CONSUEL :

## Focus sur le partenariat historique



**Nicolas BLANCHARD**  
Manager Pôle Ingénierie Maintenance  
Référént Smart Building, IRVE, NTIC  
CDC HABITAT



**Sébastien OLIVIER**  
Directeur Clients  
Directeur Délégué  
CONSUEL

### **Pouvez-vous retracer en quelques mots l'historique du partenariat entre CDC HABITAT et CONSUEL ?**

**N. BLANCHARD :** Les premiers échanges entre CDC HABITAT (ex. SNI) et CONSUEL autour des enjeux de sécurité électrique ont débuté il y a plus de 20 ans sur le périmètre de la Métropole. Définir un cercle vertueux qualitatif en agréant les services et produits sur 2 dimensions est vite apparu comme une évidence : « optimiser et encadrer » la dimension travaux au sens large avec comme point central les installateurs et la mise en place d'un système de vérification (Attestation de Conformité CONSUEL) et « embarquer et anticiper » dans le Plan Stratégique Patrimonial une réponse sécuritaire rassurante pour les locataires en développant des services complémentaires (diagnostics, analyses CONSUEL).

Cet engagement commun a permis l'établissement d'un premier protocole dès 2005 ; toujours renouvelé depuis et dont le dernier, signé en 2023, reste en vigueur jusqu'en 2025.

En 2022, nous avons validé l'extension du périmètre du protocole pour intégrer les départements d'Outre-mer dans le cadre de la « Démarche ADP Sécurité » portée par le groupe CDC HABITAT.

**S. OLIVIER :** De manière effective ont été diligentés depuis l'origine du partenariat :

- 15 000 Bilans Électriques de Patrimoine CONSUEL comprenant plus de 55 000 logements et 3 000 bâtiments ;

- 86 000 Attestations de Conformité CONSUEL relatives à des travaux de rénovation comprenant 84 000 logements et 2 000 bâtiments ;
- 58 000 Attestations de Conformité relatives à une démarche de relocation locataires (Loi ALUR).

### **Pourquoi avoir renouvelé le protocole en 2023 ?**

**N. BLANCHARD :** Le renouvellement du protocole démontre tout d'abord l'approche devenue incontournable de la démarche dans nos procédures liées à la sécurité du patrimoine, le système mis en place avec CONSUEL est aujourd'hui complètement intégré ; puis l'importance de faire évoluer le périmètre de nos actions communes autour d'une mission d'intérêt général. C'est effectivement le cas sur les notions de sécurisation des services portés par les courants faibles qui progressent aujourd'hui dans un contexte de télétravail ou de maintien à domicile par exemple. C'est aussi le cas en matière de sécurité des services généraux dans nos résidences qui ne font pas l'objet d'une contrainte réglementaire, comme dans les logements depuis 2017, mais qui présentent de nombreux défauts.

### **Quelles sont vos démarches et vos engagements vers CDC HABITAT ?**

**S. OLIVIER :** Le partenariat que nous animons depuis plus de 2 décennies avec CDC HABITAT n'a cessé d'évoluer sous l'égide d'une « sécurité innovante ». Cette dynamique résulte de la volonté de CDC HABITAT de développer des services adaptés et performants vers ses locataires.

Partant de notre ADN sécuritaire sur la dimension résidentielle (logements et parties communes de bâtiment d'habitation), nous y avons embarqué progressivement et à valeur ajoutée, différentes expertises ; le numérique (fibre optique et réseaux de communication) pour des usages de connectivité et divers accompagnements techniques relatifs aux ouvrages de colonnes électriques, aux installations photovoltaïques et aux installations de recharge pour véhicules électriques pour des usages énergétiques et de mobilité.

Notre engagement « client » vers CDC HABITAT peut se synthétiser en 3 points :

- amélioration continue pour un alignement culturel ;
- confiance, transparence et communications ;
- adaptabilité et anticipation pour une satisfaction généralisée.

### **Quelles sont les grandes orientations communes pour les 2 à 3 prochaines années ?**

**N. BLANCHARD et S. OLIVIER :** Les réflexions et enjeux stratégiques à court terme porteront sur :

- L'amélioration et la fluidification de nos parcours clients ;
- La montée en puissance des actions-accompagnements avec les SIDOM ;
- Le renforcement de la partie « numérique » ;
- L'intégration du protocole sur des questions de périmètre stratégique pour le groupe CDC HABITAT, autour du vieillissement de la population, du maintien à domicile et des logements gérés en copropriété.